



BISSONNETTE FORTIN GIROUX
Cabinet d'avocats

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE
ORIGINAL PAR LA POSTE**

Saint-Jérôme, le 20 décembre 2016

Monsieur Pierre Méthé
Secrétaire par intérim
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, 2^{ième} étage
Bureau 255
Montréal, Québec H4Z 1A2

Objet : MRI amendé de HQT
R-3897-2014 Phase 1
Budget de participation de l'AQCIE et du CIFQ
Notre référence : 3072-005

Cher monsieur Méthé,

Nous vous transmettons sous pli les documents suivants constituant le budget de participation de l'AQCIE et du CIFQ relativement au dossier mentionné en rubrique.

- Formulaire de budget de participation dûment complété;
- Lettre de proposition de nos experts de PEG datée du 15 décembre 2016;
- Budget de participation de nos experts de l'Équipe de PEG;

Veillez prendre note que, compte tenu que le budget distinct de nos experts de PEG comporte des services à être rendus par une équipe composée de sept (7) personnes, il a été impossible pour nous d'intégrer leurs projections dans le formulaire de la Régie. Nous vous saurions donc gré d'analyser leur budget séparément et en addition à celui contenu dans le formulaire ci-joint de la Régie pour les services du soussigné et de nos analystes, Jocelyn Allard de l'ACQIE et Pierre Vézina du CIFQ.



Par ailleurs, et comme ce fut le cas pour notre budget et nos demandes de paiement de frais dans le dossier du MRI de HQD, le taux horaire indiqué dans notre budget ci-joint pour le procureur soussigné s'élève à 375 \$, soit davantage que le taux maximum prévu au Guide de même que celui de 300 \$ qui a été accepté par la Régie pour le soussigné dans de très nombreux dossiers au cours des dernières années. Les motifs pour lesquels nous avons cru opportun de proposer ce taux horaire dans le cadre du présent dossier sont essentiellement les mêmes que ceux relatés dans notre correspondance à ce sujet dans le dossier du MRI de HQD dont, notamment, notre lettre C-AQCIE-CIFQ-0089 du 25 octobre 2016 soumettant notre demande de paiement de frais finale dans ledit dossier.

Meilleures salutations.

BISSONNETTE FORTIN GIROUX

CABINET D'AVOCATS



GUY SARAULT

GS/jk

- c.c. - HQT- a/s: Me Yves Fréchette et Affaires juridiques
- AQCIE a/s Me Jocelyn B. Allard et Monsieur Luc Boulanger
- CIFQ a/s Monsieur Pierre Vézina
- PEG : a/s Dr. Mark Lowry